



OFFRE

DE

F O R M A T I O N

1er semestre 2019



NOS SEMINAIRES DU 1er SEMESTRE 2019

Thèmes	Dates	Horaires	Tarifs adhérents
Découverte des gestions taux, actions et diversifiée	08/01/2019	9h00-17h30	952 €
Les fonds de private equity	15/01/2019	9h00-12h30	578 €
La multi gestion - La gestion alternative	22/01/2019	11h00-17h30	770 €
La gestion structurée: caractéristiques et particularités, montage des fonds	29/01/2019	9h00-12h30	770 €
La théorie moderne du portefeuille et ses applications pratiques	05/02/2019	9h00-17h30	1 155 €
DDA 2 : impacts juridiques et opérationnels	07/02/2019	9h00-17h30	952 €
Les gestions active et passive dans la pratique	12/02/2019	9h00-17h30	1 155 €
Les nouveaux modes de souscription dans un OPC français	13/02/2019	9h00-12h30	578 €
Le risque de marché sous Solvabilité II : des incidences majeures sur les gestions d'actifs assurantielles	14/02/2019	9h00-12h30	578 €
RGPD : se mettre en conformité	18/02/2019	9h00-17h30	952 €
L'analyse technique et comportementale	19/02/2019	09h00-17h30	952 €
Panorama réglementaire de la gestion d'actifs	20/02/2019 19/06/2019	09h00-12h30	578 €
L'actualité législative et réglementaire: PRIIPS, DDA, etc...	20/02/2019 19/06/2019	14h00-17h30	578 €
L'univers de la retraite	14/03/2019	9h00-12h30	578 €
La politique de rémunération d'une SGP	15/03/2019 12/06/2019	9h00-12h30	578 €
La relation client	19/03/2018	9h00-17h30	952 €
Les organismes de titrisation: réglementation et comptabilité	21/03/2019	9h00-17h30	952 €
LCB-FT	26/03/2019	9h00-12h30	435 €
Les différents réseaux de distribution	02/04/2019	9h00-12h30	578 €
La gestion du passif	02/04/2019	14h00-17h30	578 €
Les fonctions marketing et le service client	09/04/2019	9h00-12h30	578 €
La commercialisation des fonds à l'ère digitale 2.0	16/04/2019	9h00-12h30	578 €
Approche commerciale de la clientèle institutionnelle	16/04/2019	14h00-17h30	578 €
Approche commerciale de la clientèle retail	14/05/2019	9h00-17h30	952 €
Comptabilité des fonds de Private Equity	16/05/2019	9h00-12h30	578 €
Les missions du RCCI	04/06/2019	9h00-17h30	952 €
Epargne salariale: panorama des différentes formules	06/06/2019	9h00-17h30	952 €
Construire un plan de contrôle interne	11/06/2019	9h00-12h30	578 €
Organisation de la gestion des risques	11/06/2019	14h00-17h30	578 €
Les différents problèmes de TVA rencontrés par les SGP	13/06/2019	9h00-12h30	7 700 €
Gestion des risques de portefeuille et de marché	18/06/2019	9h00 - 12h30	770 €
Conformité et communication: structuration du message en fonction des différents interlocuteurs	18/06/2019	14h00-17h30	578 €
La Pierre Papier: les véhicules existants	20/06/2019	9h00-17h30	1 155 €
La réglementation - " Abus de marché"	25/06/2019	9h00 - 12h30	437 €
Les règles d'investissement dans les OPC	25/06/2019	14h00-17h30	578 €

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter:

Hervé Souffi au 01 44 94 94 37 ou par mail à h.souffi@afg.asso.fr ou

Véronique Morsaline au 01 44 94 96 65 ou par mail à v.morsaline@afg.asso.fr

Nos formations se déroulent dans les locaux d'AFG Formation au 41, rue de la Bienfaisance 75008 PARIS



DECOUVERTE DES GESTIONS TAUX, ACTION ET DIVERSIFIEE

Objectifs pédagogiques :

- Découvrir la gestion financière classique

Public :

- Tout collaborateur de société de gestion, dépositaire, securities servicers ou commissaires aux comptes

Programme

I- Présentation des différents modes

La gestion classique: le processus d'investissement, les différents modes: discrétionnaire, quantitative, indicielle, multi-gestion

II- La gestion taux et crédit

1. La gestion monétaire : les instruments du marché monétaire
2. La gestion obligataire : taux fixe, variable, autres types d'indexation, démembrement, amortissement
3. La gestion des risques
 - taux: les indicateurs (sensibilité, duration, etc...) et les instruments de couverture (SWAPS)
 - crédit: les indicateurs (rating, spread, sensibilité crédit) et les instruments de couverture (CDS)
 - liquidité: les indicateurs (volume, taille, spread, maturité), la diversification
4. Les organismes de titrisation : mécanismes et principaux types (ABCP, ABS, CDO)

III- Les gestions action et diversifiée

1. Les différents styles: sectoriel, mid/small cap, growth, value, cyclique, défensif, GARP,
2. Les différents modèles et indicateurs : PER, MEDAF

Formateur :

Frédéric BOMPAIRE
(AMUNDI)



Calendrier :

Mardi 08 janvier 2019

Horaires :

9h00 – 17h30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 952 €
Non adhérent : 1 092 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37



LES FONDS DE PRIVATE EQUITY



Objectifs pédagogiques :

- Découvrir la gestion des fonds de Private Equity

Public :

- Tout collaborateur de société de gestion, dépositaire, securities servicers ou commissaires aux comptes



Programme

I- L'économie réelle

L'impact du capital investissement

II- Les intervenants du financement

1. Les banques
2. BPIFrance
3. les fonds d'investissement
4. Les Corporate
5. La Bourse
6. Business Angels et Crowdfunding

III- Les métiers

1. Le cycle de vie
2. l'amorçage et le capital risque
3. Le capital développement
4. Le capita transmission

III- La gestion des investissements

1. Le deal flow
2. Le processus d'investissement
3. La valorisation
4. Les différentes types d'opérations
5. La sortie

Formateur :

Fabrice IMBAULT
(A+ FINANCE)



Calendrier :

Mardi 15 janvier 2019

Horaires :

9h00 – 12h30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 578 €
Non adhérent : 684 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37





LA MULTI GESTION LA GESTION ALTERNATIVE



Objectifs pédagogiques :

- Connaître les principales caractéristiques et formes de la multi-gestion
- Connaître les principales stratégies de gestion alternative

Public :

- Tout collaborateur de société de gestion, dépositaire, securities servicers ou commissaires aux comptes



Programme

A) LA MULTI GESTION

I- Définition de la multi gestion

1. Le gérant
2. L'allocation stratégique
3. Les avantages et les inconvénients
4. Les différentes formes

II- L'allocation d'actifs

1. Les classes d'actifs « principales »
2. L'allocation d'actif : les différents niveaux, modes tactique ou stratégique

III- La sélection de fonds

1. Gestion active ou passive : comparatif
2. Les différentes étapes
3. Les dues diligences : analyse du portefeuille, opérationnelle

B) LA GESTION ALTERNATIVE

I- Définition de la gestion alternative

1. Les caractéristiques
2. Les chiffres
3. Les risques

II- Les différentes stratégies

1. Global Macro
2. Long short equity
3. Event driven
4. Relative value

III- Les différents types de fonds

1. UCITS
2. AIFM
3. OFF SHORE
4. Hedge funds et multi gestion



Formateur :

Frédéric ALEXAN
(B2V Gestion)



Calendrier :

Mardi 22 janvier 2019

Horaires :

11h00 – 17h30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 770 €
Non adhérent : 889 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37



LA GESTION STRUCTUREE : CARACTERISTIQUES ET PARTICULARITES MONTAGE DE FONDS EN PRATIQUE

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les spécificités des fonds structurés
- Comprendre les montages à partir de produits dérivés
- Appréhender les difficultés de valorisation des sous-jacents

Public :

- Tout collaborateur de société de gestion, dépositaire, securities servicers ou commissaires aux comptes

Programme

I- Les principales caractéristiques

1. Garantie du capital
2. Maturité et période de souscription
3. Performances
4. Marché cible

II- La construction d'un fonds structuré

1. les différents types de fonds : OPC, EMTN, Warrants, certificats
2. Les contrats financiers utilisés: options, swaps
3. Le montage : exemples
4. les problèmes de valorisation

Formateur :

Frédéric ALEXAN
(B2V Gestion)



Calendrier :

Mardi 29 janvier 2019

Horaires :

9h00 – 12h30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 770 €
Non adhérent : 889,00 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37



LA THEORIE MODERNE DU PORTEFEUILLE : SES APPLICATIONS PRATIQUES

Objectifs pédagogiques :

- Mettre en perspective les styles de gestion avec leurs fondements théoriques
- Maîtriser les différentes techniques de construction de portefeuille
- Replacer les concepts abordés dans l'environnement actuel de marché
- Elargir le cadre d'analyse aux démarches alternatives et aux innovations

Public :

- Tous collaborateurs travaillant dans la gestion d'actifs

Les néophytes : les concepts techniques sont largement vulgarisés

Les praticiens : lien entre les concepts théoriques et les applications pratiques

Programme

I- La théorie moderne du portefeuille

1. De l'espérance mathématique à l'espérance d'utilité
2. Principales mesures de rendement et de risque
3. Efficience des marchés
4. Diversification et détermination de la frontière efficiente

II- Remise en cause de la théorie moderne du portefeuille

1. Caractère non-normal des rendements des actifs / Mesures de risque complémentaires au seul paramètre de volatilité
2. Existence de primes de risque alternatives au marché / Modèles multi-factoriels
3. Irrationalité des investisseurs
4. Inefficience des marchés

Formateur :

Luc DUMONTIER
(La Française Global Invest
Solutions)



Calendrier :

Mardi 05 février 2019

Horaires :

9h00 – 17h30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 1 155 €
Non adhérent : 1 330,00 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37



DDA 2 IMPACTS JURIDIQUES ET OPERATIONNELS

Objectifs pédagogiques :

- Connaître et comprendre les apports de la directive sur la distribution d'assurance (DDA2) pour les acteurs de la gestion d'actifs
- Mettre en œuvre les exigences de la directive DDA2 au sein des structures
- La pédagogie s'appuie sur :
 - Un exposé précis et clair des dispositions de la directive DDA2
 - Une approche opérationnelle des process et supports à mettre en place
 - L'expertise du formateur dans ce domaine

Public :

Tout collaborateur des sociétés de gestion d'actifs

Programme

Matinée

I/ Exposé général

- 1- Acteurs de la distribution concernés
- 2- Présentation des nouvelles obligations
- 3- Impacts pour les SGP

I/ Apports spécifiques de la directive DDA2

- 1- Politique de gouvernance et de surveillance des produits
- 2- Devoir de conseil
- 3- Informations du client
 - 4- Rémunération
- 5- Exigences organisationnelles

III/ Comparaison MIF2/DDA2

Après-midi

Atelier 1 : Exécuter son devoir de conseil

Définir son offre
Identifier son niveau de conseil
Informé le client
Suivre le client
Elaborer ses mandats et documents réglementaires

Atelier 2 : Mettre en place la gouvernance produits DDA2

Identifier son rôle dans la chaîne de commercialisation (concepteur, distributeur)
Mettre en place des procédures et process efficaces dans le temps

Formateur :

Emilie Mazzei :
Avocate au Barreau de Paris
Chargée d'enseignement Paris 1
Panthéon Sorbonne



Calendrier :

Jeudi 07 février 2019

Horaires :

09h00 à 17h30

Lieu :

AFG Formation
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 952.00 €
Non adhérent : 1 092.00 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37



LES GESTIONS ACTIVE ET PASSIVE DANS LA PRATIQUE

Objectifs pédagogiques :

- Mettre en perspective les styles de gestion avec leurs fondements théoriques
- Maîtriser les différentes techniques de construction de portefeuille
- Replacer les concepts abordés dans l'environnement actuel de marché
- Elargir le cadre d'analyse aux démarches alternatives et aux innovations

Public :

- Tous collaborateurs travaillant dans la gestion d'actifs
- Les néophytes : les concepts techniques sont largement vulgarisés
Les praticiens : lien entre les concepts théoriques et les applications pratiques

Programme

I- La gestion active

1. Modèle diagonal de marché
 - Représentation graphique
 - Les principaux paramètres
 - Variance et covariance
 - application pour la diversification d'un portefeuille : Alpha et Beta
2. Modèle d'Equilibre des Actifs Financiers
 - Les hypothèses
 - Les portefeuilles types
 - Les applications

II- La gestion passive d'un fonds : Gestion indicielle

1. Fondements et historique
2. Caractéristiques et méthodes de calcul des indices
3. Les différents moyens de répliquer les indices
4. Les ETF

Formateur :

Sander COHEN
(HSBC)



Calendrier :

Mardi 12 février 2019

Horaires :

9h00 – 17h30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 1 155 €
Non adhérent : 1 330,00 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37



LES NOUVEAUX MODES DE SOUSCRIPTION DANS UN OPC FRANÇAIS

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les différents modes de souscriptions dans les OPC français, y compris les nouvelles modalités issues de FROG

Public :

- Tout collaborateur de Société de gestion, distributeur, teneur de compte, dépositaire, securities servicers

Programme

- I. **Qu'est-ce que le passif ?**
 1. Quelques définitions
 2. Les fonctions du passif
 - 3.
- II. **Souscriptions/rachats dans les OPC : les autres acteurs et fonctions**
- III. **Processus détaillés du circuit français**
- IV. **Processus du circuit luxembourgeois**
- V. **Circuits français possibles pour un investisseur étranger**
 1. Ordre direct
 2. Intermédiaire inscrit
 3. Ordres passés via une plateforme de marché
 4. Ordres passés via un TCC local
- VI. **Marquage des orders**
- VII. **Demain, la blockchain ?**

Formateur :

Yann de SAINT MELEUC
Claire CHAVES d'OLIVEIRA
(A2 Consulting)



Calendrier :

Mercredi 13 février 2019

Horaires :

9h00 – 12h30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 578 €
Non adhérent : 684 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37



LE RISQUE DE MARCHE SOUS SOLVABILITE II : DES INCIDENCES MAJEURES SUR LES GESTIONS D'ACTIFS ASSURANTIELLES



Objectifs pédagogiques :

- Appréhender les modalités de calcul des différentes composantes du risque de marché sous Solvabilité II
- Mesurer les implications chez les asset managers : gestion, reporting, ...
- Comprendre la gouvernance des données et les attentes en matière de transparence

Public :

- Niveau Approfondissement. Il est préférable d'avoir les bases du séminaire «**La directive solvabilité II: révolution ou nécessaire évolution du monde de l'assurance**»
- Gérants de fonds ou de mandats pour des institutionnels soumis à Solvabilité II
- Equipes d'investissement solutions et d'ingénierie financière
- Contrôle des risques



Programme

I- Composantes de risque de marché

1. Une évolution pragmatique : de la modélisation statistique au réalisme économique
2. Risque de marché : taux, crédit, actions, immobilier et change
3. De la Directive de 2009, aux dernières spécifications connues
4. Le reporting réglementaire concernant la gestion d'actifs
5. Analyse de portefeuilles selon les critères Solvabilité II et coûts induits

II- Composantes du risque de Marché

1. Risque Immobilier
2. Risque de Change
3. Risque de Taux
4. Risque de Crédit :
 - Obligations et Prêts
 - Véhicules de Titrisation
5. Risque Actions
 - Actions dites « globales », de type 1
 - Actions Autres, de Type 2
 - Infrastructures
 - Interprétation des mesures transitoires, et application de la clause de grand-père

III- Incidences sur les partenaires gérants d'actifs

1. Transparence des fonds détenus
2. Besoins de données et freins juridiques
3. Enjeux des reporting
4. Vers une gestion dédiée sous contrainte de SCR ?

IV- Vers l'organisation d'une gouvernance de la qualité des données

1. Attentes de l'ACPR
2. Exactitude, exhaustivité et pertinence des données
3. Enjeux chez les partenaires asset managers et asset servicers

V- Conclusions



Formateur :

Sylvie MALECOT
(Millenium)



Calendrier :

Jeudi 14 février 2019

Horaires :

9h00 – 12h30

Lieu :

AFG Formation
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 578 €
Non adhérent : 684 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37



RGPD : SE METTRE EN CONFORMITE

Objectifs pédagogiques :

- Expliquer les principes fondamentaux de la réglementation RGPD.
- Décrire l'organisation et les process à mettre en place pour réaliser le plan de conformité et maintenir de niveau de conformité au cours du temps.

Public :

Tout collaborateur des sociétés de gestion d'actifs

Programme

Matinée

Les fondamentaux de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel (RGPD)

1. Qu'est-ce qu'une donnée à caractère personnel (DCP) ?
2. Les conditions de licéité des traitements liés aux DCP
3. Les droits des personnes concernées
4. Les obligations du responsable de traitement (RT)
5. La coresponsabilité RT et sous-traitant
6. Le principe « d'accountability »
7. Exigences organisationnelles
8. Les transferts de données hors UE
9. Les principes de protection « par conception » et « par défaut »
10. Notification des failles de sécurité
11. Sensibilisation : programme type multi-supports

Après-midi

Atelier 1 : Etablir sa feuille de route RGPD

Mesurer sa maturité RGPD
Méthodologie et process
Cartographie des traitements
Mise en place du registre des traitements

Atelier 2 : Pratiques commerciales et RGPD

Gestion du CRM (fichiers clients)
Gestion des actions Marketing, prospections et communication
Revue des sites web et des réseaux sociaux

Formateur :

Emilie Mazzei :
Avocate au Barreau de Paris
Chargée d'enseignement Paris 1
Panthéon Sorbonne



Calendrier :

18 février 2019

Horaires :

09h00 – 17h30

Lieu :

AFG Formation
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 952.00 €
Non adhérent : 1 092.00 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37



DE L'ANALYSE COMPORTEMENTALE A L'ANALYSE TECHNIQUE

Objectifs pédagogiques :

Connaître cet outil d'aide à la décision utilisé par les gérants

Public :

La formation est destinée à tous les acteurs de la gestion collective/gestion d'actifs

Programme

I – L'analyse fondamentale mise en échec par la réalité

1. L'évaluation par les bénéfices, et les dividendes, le couple rendement / risque
2. Relations macro-économiques
3. L'hypothèse d'efficience des marchés

II – La nécessité d'intégrer les paramètres humains

1. Etes-vous rationnel?
2. Les grandes familles de biais
3. Nous sommes averses au risque

III– La Les grands principes de l'analyse comportementale

1. L'humeur motive l'action
2. La tendance fait les nouvelles, ou la causalité renversée
3. Les cours suivent des tendances

IV – L'apport de l'analyse technique

Formateur :

Valerie GASTALDY
(Daybyday)



Calendrier :

Mardi 19 février 2019

Horaires :

09h00 – 17h30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 952 €
Non adhérent : 1 092 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37



PANORAMA REGLEMENTAIRE DE LA GESTION D'ACTIFS

Objectifs pédagogiques :

Connaître l'essentiel des dernières nouveautés en matière de réglementation des marchés financiers.

Public :

Tout collaborateur d'entreprise d'investissement.

Programme

I- Présentation rapide du cadre réglementaire

Organismes internationaux : OICV, FSB, etc

Régulation européenne : ESMA, parlement européen, commission européenne, processus Lamfalussy

II- UCITS V

Rôle et responsabilités du dépositaire

Dispositions relatives aux rémunérations des gestionnaires d'OPCVM

Approche commune, au niveau européen, en matière d'infractions et de sanctions

III- AIFM

Agrément des AIFM

Reporting aux régulateurs et aux investisseurs

IV- MIFID 2 / MIFIR

Protection des investisseurs

Organisation des marchés

V- PRIIPS

Généralisation d'un document d'informations clés pour l'investisseur à une large gamme de produits d'investissement

VI- EMIR

Organisation du marché des dérivés « OTC »

Dispositions visant à réduire les risques (risque de contrepartie et risque opérationnel)

VII- RGPD/DDA/ISR: principaux impacts sur les SGP

VIII- FATCA/SFTR : principaux impacts sur les SGP

Formateurs :

Alain ROCARD
(indépendant)



Calendrier : 2 sessions

Mercredi 20 février 2019

Mercredi 19 juin 2019

Horaires :

09h00-12h30

Lieu :

AFG Formation

41, rue de la Bienfaisance

75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 578 €

Non adhérent : 684 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi

h.souffi@afg.asso.fr

01 44 94 94 37



L'ACTUALITE LEGISLATIVE ET REGLEMENTAIRE DE LA GESTION D'ACTIFS



Objectifs pédagogiques :

Comprendre l'impact de MIF II sur l'activité d'une société de gestion

Public :

Tout collaborateur d'entreprise d'investissement.

Programme

Pour chaque point seront rappelés les principes directeurs, leur mise en œuvre et les Impacts dans les SGP

I- Fonds monétaires

Cadre des Fonds monétaires européens
Cas des fonds « CNAV »

II – Crypto-monnaies : découverte et état des lieux

III – Brexit : impacts à prévoir

IV – PRIIPS : période transitoire

V – Approche AMF des fonds pseudo-actifs

VI – Les contrats de liquidité sur actions

VII – Les indices ESG

VIII - Benchmarks

IX – LCB-FT horizon 2020

X – Réglementation et digital :

Les problèmes de gouvernance des données

Fournisseurs de services « cloud »

Blockchain

Gestion des prospectus et clients : plates-formes pour KYC, process de suivi et validation, signature électronique

Formateur :

Alain ROCARD
(indépendant)



Calendrier : 2 sessions

Mercredi 20 février 2019

Mercredi 19 juin 2019

Horaires :

14h00 – 17h30

Lieu :

AFG Formation
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 578 €

Non adhérent : 684 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi

h.souffi@afg.asso.fr

01 44 94 94 37





L'UNIVERS DE LA RETRAITE

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les systèmes de retraite actuel
- Analyser les futurs enjeux

Public :

- Tout collaborateur de SGP

Programme

I- Architecture Générale

- 1- Qu'est-ce qu'un système de retraite ?
- 2- La Multiplicité des systèmes de base
- 3- La retraite complémentaire

II- Les Régimes ARRCO – AGIRC

1. Instances et structure
2. Une fusion attendue en 2019
3. Fonctionnement des instances et philosophie des régimes
4. Equilibre des régimes
5. Eléments Financiers
6. Réglementation des Placements et Allocation d'Actifs

III- Les Régimes Spéciaux

1. Origine
2. Caractéristiques
3. Diversité en termes d'ALM
4. Evolution de la Réglementation des Placements
5. Enjeux induits pour la gestion d'actifs

IV- La Retraite complémentaire

1. Epargne retraite : quelques chiffres
2. Les dispositifs existants
3. Les apports de la Loi Sapin II

V- Conclusions

Formateur :

Sylvie MALECOT
(Millenium)



Calendrier :

Jeudi 14 mars 2019

Horaires :

9h00 – 12h30

Lieu :

AFG Formation
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 578 €
Non adhérent : 684 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37



LA POLITIQUE DE REMUNERATION DES SGP



Objectifs pédagogiques :

- Construire une politique et des modèles de rémunération

Public :

Tout collaborateur des équipes de conformité, contrôle interne et ressources humaines



Programme

I- La rémunération dans la gestion d'actifs

Un enjeu stratégique : exigences réglementaires, attentes des équipes et des clients, stratégies des concurrents,

II- Les exigences réglementaires : CRD 5 dans le domaine bancaire

- Guidelines EBA : le Bonus « Cap », définition du variable et son paiement différé
- Réévaluation UCITS et AIFM
- Exclusion des filiales d'AM et subsidiarité
- Egalité homme/femme
- Niveau 2 EBA/ESMA pour application au personnel

III- IFD pour les entreprises d'investissement

- Définition du variable et son paiement différé
- Alignement CRD 5 avec flexibilité nationale
- Divergences UCITS/AIFM
- Position AMF et lignes directrices ESMA: bonnes politiques de rémunération
- Reporting : ratios fixes/variables, rapport annuel, communications au régulateur

IV- Points d'attention pour les SGP

- Adoption de la politique de rémunération et ses évolutions
- Bonus collectif défini et prise en compte des risques
- Personnel concerné
- Les rémunérations individuelles
- Les différés
- Disclosures quantitatives et qualitatives
- Audit annuel
- Stress tests
- Avis de consultants indépendants

Formateur :

Antoine de la Gueronnière
(BNPPAM)
Aloïs THIAN
(AFG)



Calendrier :

Vendredi 15 mars 2019
Mercredi 12 juin 2019

Horaires :

9h00 – 12h30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 578 €
Non adhérent : 684 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37





LA RELATION CLIENT

Objectifs pédagogiques :

- Donner une vision globale du contenu de la directive MIF en matière de protection du client
- Appréhender l'impact de la Directive dans les sociétés de gestion

Public :

- Tout collaborateur de Société de gestion, dépositaire, securities servicers et commissaires aux comptes

Programme

I- Le démarchage bancaire ou financier

1. La fourniture de services financiers à distance
2. Le conseil du client
3. La publicité et la communication promotionnelle

II- La connaissance, l'évaluation et la classification du client

1. KYC
2. La catégorisation
3. Le marché cible
4. Tests d'adéquation

III- La protection des intérêts du client

1. L'information à donner aux clients
2. L'obligation d'agir au mieux des intérêts du client
3. La politique d'exécution des ordres aux conditions les plus favorables
- 4 Les charges et les commissions
- 4 Le traitement des réclamations
- 5 Le contrat et la capacité à contracter
- 6 L'insolvabilité et la faillite du client

Formateur :

Michel JORNET
(Jornet Finance Consulting)



Calendrier :

Mardi 19 mars 2019

Horaires :

9h00 – 17h30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 952 €
Non adhérent : 1 092 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37



ORGANISMES DE TITRISATION Aspects réglementaires et comptables



Objectifs pédagogiques :

Comprendre les aspects réglementaires et comptables des organismes de titrisation

Public :

Tout collaborateur des équipes de front et de back-office impliqués dans les organismes de titrisation



Programme

I. La réglementation applicable

1. Définitions et principales sources réglementaires
2. Les acteurs
 - Autorité de tutelle
 - Dépositaire
 - Etablissement de crédit
 - Arrangeur
 - Agences de notation
 - Société de gestion
 - Commissaires aux comptes
3. Les différentes formes OT :
 - Juridiques : fonds commun et société
 - Economiques : OT ou FIA
 - Les types : cash ou synthétique
 - Les grandes catégories : ABS, CDO/CLO, ABCP
4. Le fonctionnement de l'OT
 - Titres émis
 - Actifs achetés
 - Principaux ratios ...

II. La comptabilité des OT

1. Les textes applicables
2. Les principes comptables spécifiques
3. Les principales écritures comptables

III. Les états financiers et le rapport de gestion

1. Plan des états financiers
2. Contenu du rapport de gestion
3. Le compte-rendu d'activité semestriel

Formateur :

Jean-Luc MENDIELA
(Cabinet Mazars)



Calendrier :

Jeudi 21 mars 2019

Horaires :

9h00 – 17h30

Lieu :

AFG Formation
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 952 €
Non adhérent : 1 092 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37





LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Objectifs pédagogiques :

Acquérir et mettre à jour ses connaissances sur la réglementation, les techniques et les méthodes prévention et de détection en matière de LCB-FT.

Public :

L'AMF à travers l'article 315-58 de son règlement général, oblige les sociétés de gestion à informer et former leurs collaborateurs à l'embauche et très régulièrement par la suite sur la réglementation, les techniques et les méthodes prévention et de détection en matière de LCB-FT.

Programme

I- Les différents aspects du blanchiment

1. Définitions,
2. Techniques
3. Enjeux

II- Le contexte réglementaire

1. Directives
2. Réglementation nationale
3. Tracfin
4. Acteurs
5. La 4ème Directive en cours de transposition

III- L'approche par les risques

1. Les règles d'identification et de connaissance du client,
2. La notion de « bénéficiaire effectif »
3. Les niveaux de vigilance
4. Les PEP

IV- Le dispositif interne des établissements

1. S'organiser
2. Identifier
3. Examiner
4. Déclarer
5. Formaliser et archiver
6. L'exécution des opérations et les règles d'abstention
7. Le gel des avoirs

V- La pratique de la lutte contre le blanchiment

1. L'approche par métier
2. La tierce introduction
3. Les règles de confidentialité
4. La protection des déclarants
5. Les risques de sanctions

Formateur :

Michel JORNET
(Jornet Finance Consulting)



Calendrier :

Mardi 26 mars 2019

Horaires :

9h00 – 12h30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 435 €
Non adhérent : 500 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37



LES DIFFERENTS RESEAUX DE DISTRIBUTION



Objectifs pédagogiques :

- Connaître les différents modèles de distribution existants
- Appréhender les spécificités du modèle d'architecture ouverte

Public :

- Tout collaborateur de Société de gestion, dépositaire, securities servicers et commissaires aux comptes

Programme

I- Introduction

Présentation des différents types d'architecture existantes



II- L'évolution de l'architecture ouverte en France

1. D'un modèle fermé vers les prémices de l'architecture ouverte
2. A un concept d'ouverture de la filière de distribution
3. Vers une logique de grande distribution

III- Introduction à l'architecture ouverte

1. Définition et concept
2. Etat des lieux
3. Les différents acteurs de distribution
4. Les plates-formes de distribution : une offre diversifiée
5. Les multi-gestionnaires : une expertise dédiée en pleine croissance
6. Les conseillers en gestion de patrimoine indépendants
- 7 Les banques privées : point d'entrée de l'architecture ouverte des banques
8. Les banques de réseaux
9. Vers les robot advisors

IV- Exemple de présentation de modèles de distribution

Formateur :

Thanh SAYACHACK
(BPCE)



Calendrier :

Mardi 2 avril 2018

Horaires :

9h00 – 12h30

Lieu :

Francis Lefèbvre Formation
13-15, rue Viète
75017 PARIS

Prix :

Adhérent : 578 €
Non adhérent : 684 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37





LA GESTION DU PASSIF



Objectifs pédagogiques :

- Comprendre la circulation et l'enregistrement des ordres de souscription et de rachats des OPC

Public :

- Tout collaborateur de Société de gestion, dépositaire, securities servicers et commissaires aux comptes



Programme

I- Circulation des OPC en architecture ouverte

1. l'organisation des flux de souscriptions/rachats
2. Le marquage des ordres
3. Les conventions de distribution
4. Le Fund Processing Passport (FPP)

II- Les agents de transfert (TA)

1. Définition
2. La tenue du registre

III- La Blockchain

1. Présentation
2. Les initiatives actuelles ?

Formateur :

Yann de SAINT MELEUC
(A2 Consulting)



Calendrier :

Mardi 2 avril 2019

Horaires :

14h00 – 17h30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 578 €
Non adhérent : 684 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37





LES FONCTIONS MARKETING LE SERVICE CLIENT



Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les métiers d'approche client

Public :

- Tout collaborateur de Société de gestion, dépositaire, securities servicers et commissaires aux comptes



Programme

I. Création, modification et suivi des OPC

1. La construction d'une gamme
2. La gestion en continu d'une gamme

II. La Marque

1. Définition
2. La gestion d'une marque

III. La fonction Marketing

1. Le marketing stratégique
2. Le marketing opérationnel
3. Les outils CRM

IV. Les appels d'offres

1. Le process de travail
2. Les acteurs : le consultant
3. La qualité de réponse aux appels d'offres

V. Le service client

1. Une organisation transversale

Formateur :

Jean-Marie FERON
(Indépendant)



Calendrier :

Mardi 09 avril 2019

Horaires :

9h00 – 12h30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 578 €
Non adhérent : 684 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37





LA DISTRIBUTION DES FONDS A L'ERE DIGITALE

Objectifs pédagogiques :

- S'adresser de manière pertinente aux différents publics cibles actifs sur internet

Public :

- Tout collaborateur de Société de gestion

Programme

I- Introduction

1. Panorama du marché
2. les enjeux de la présence sur internet

II- Se mettre à la place de l'utilisateur

1. Comment naviguent les internautes
2. Cas Pratique : dans la peau du néophyte
3. Comment aider l'internaute à identifier et connaître vos produits

III- Les éléments d'une stratégie digitale réussie

1. Veille, positionnement, ciblage, charte éditoriale : ingrédients d'une identité en ligne
2. Référencement, réseaux sociaux, RP en ligne : optimiser sa présence
3. Confiance, conversion, fidélisation : conquérir et garder les clients

IV- Mise en œuvre: quelques pistes

Formateur :

Frédéric REILLER
(LEARN)



Calendrier :

Mardi 16 avril 2019

Horaires :

9h00 – 12h30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 578 €
Non adhérent : 684 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37



L'APPROCHE COMMERCIALE DE LA CLIENTELE INSTITUTIONNELLE



Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les besoins et contraintes spécifiques liés à la gestion des réserves financières des investisseurs institutionnels
- Appréhender les méthodes d'approche de ce type d'investisseur

Public :

La formation est destinée à tous les acteurs de la gestion d'actifs



Programme

I - Définition de « l'institutionnel » au sens large

II - Identification des besoins spécifiques liés

1. Au mode de gouvernance (administrateurs, agents comptables)
2. Au cadre réglementaire ou politique de leur activité
3. Aux « valeurs » portées par ces investisseurs (solidarité, partage, ESG)
4. A l'incidence éventuelle des contraintes de passif
5. A la culture du risque
6. Aux contraintes concurrentielles éventuelles de leur marché (assurance)
7. Aux incitations des pouvoirs publics (Art 173 loi de transition énergétique)

III - Méthodes d'approche de cette clientèle

1. Les tutelles
2. Les associations professionnelles
3. Les conseils et prestataires (Actuaires, Dépositaires, etc)
4. Les consultants spécialisés
5. Les médias et manifestations professionnelles

VI - Les critères de choix

1. Les ratios prudentiels (dispersion, emprise, taille, track record)
2. La capacité à répondre aux consultations de référencement
3. La qualité de réponse aux appels d'offres
4. La transparence (Solvabilité²)
5. La qualité des reportings

Formateur :

Cyril TOMA
(JP Morgan AM)



Calendrier :

Mardi 16 avril 2019

Horaires :

14H00 - 17H30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 578 €
Non adhérent : 684 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37





APPROCHE COMMERCIALE DES CLIENTS RETAIL



Objectifs pédagogiques :

- Découverte du processus commercial de la vente d'une solution financière par un CGP sur l'intégralité du parcours client

Public :

- Tout collaborateur de Société de gestion



Programme

Matin

I-; Généralités sur les rendez-vous

Les compétences « molles » : De l'émotion à la transaction

II- La Découverte réciproque

1. Document d'Entrée en Relation
2. Recensement patrimonial permettant l'AUDIT :
 - Identification des besoins
 - Questions d'intérêts et de dispositions
 - Engagement

III- Le Cadrage de la mission

IV- La vente de la Solution

1. Présentation de la solution(s)
2. Notion sur la gestion du Refus du Client

Après-midi

Ateliers : les pratiques de commercialisation

Formateur :

Pascal PINEAU - Matin
(Métisse Finance)
Didier JOURNO – Après-midi
(BNPPAM)



Calendrier :

Mardi 14 mai 2019

Horaires :

9h00 – 17h30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 952 €
Non adhérent : 1 092 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37





COMPTABILITE DES OPC : FOCUS PRIVATE EQUITY

Objectifs pédagogiques :

Maîtriser au sein d'un OPC de Private Equity :

- L'enregistrement comptable de l'exhaustivité des opérations
- Le calcul et le contrôle des différentes valeurs liquidatives

Public :

Tout collaborateur des équipes de :

- Administrations de fonds
- Conformité, contrôle interne et gestion des risques
- Contrôle dépositaire
- Commissaires aux comptes

Programme

I- Le plan comptable des OPC et ses spécificités

II- Les porteurs

1. Les avances en compte courant
2. Les levées de fonds : libération progressive du capital
3. Les distributions d'avoirs
4. Le calcul des différentes valeurs liquidatives : parts de carried-interest, distribution des revenus
5. L'intéressement de la SGP

III- Le portefeuille

1. L'évaluation des actifs non cotés : périodicité
2. Les assurances des investissements
3. Les ratios de diversification des risques
4. Les spécificités comptables : plan et schémas comptables
5. Les documents de synthèse

IV- Les risques

1. Les ratios de diversification des risques
2. Le contrôle des calculs des VL
3. La valorisation des actifs non cotés : la tenue du nominatif
4. Les levées de fonds : la libération du capital
5. Les documents de synthèse

Formateur :

Dominique MUTEREL
(BRED)



Calendrier :

Jeudi 16 mai 2019

Horaires :

9h00 – 12h30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 578 €
Non adhérent : 684 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37



Objectifs pédagogiques :

Connaître les missions d'assistance et de contrôle du RCCI au sein d'une société de gestion

Public :

Tout collaborateur des équipes de conformité et contrôle interne

Programme

I- Les références réglementaires

1. L'agrément des sociétés de gestion et des OPC

- Code Monétaire et financier
- Règlement général de l'AMF :
- Instruction AMF

2. Le Code de déontologie

- Règlement général AMF, livre III Les prestataires
- Code de déontologie de l'AFG
- code de bonne conduite , article 314-3

3. Le recueil de procédures

- Règlement général articles 313-1 à 313-7

II- Les missions d'assistance du RCCI

1. L'agrément de la société de gestion, de nouvelles activités et de nouveaux produits

- Programme d'activité et demande d'agrément et fiches de modification

2. L'agrément et la mutation des OPCVM/ FIA

- Rédiger/Contrôler le prospectus et les formulaires de demande d'agrément
- L'instruction des demandes par l'AMF

3. Le code de déontologie

4. Le recueil de procédures et sa mise à jour

- Mise en place de procédures et de règles internes
- Adapter le recueil de procédures à l'évolution de l'organisation et de la réglementation
- Contrôler l'obsolescence et mettre à jour le recueil

5. Autres missions

- Relations avec les partenaires internes et externes : AMF, projets informatiques

III- les missions de contrôle du RCCI

1. Les contrôles de 1^{er} niveau : opérationnels et middle-office

- Contrôle des risques :
 - ✓ Mesurer les risques pris dans le cadre de la gestion : contrôle des ratios réglementaires, des limites contractuelles des mandats, investissements
 - ✓ Réduire les risques opérationnels gérants et middle-office
- Lutte anti-blanchiment : intégrité des marchés : surveiller les flux et dépassement de seuils

2. Les contrôles de 2nd niveau : collaborateurs du contrôle interne

- Contrôle des risques : éligibilité des valeurs, ratios et des limites contractuelles des mandats
- LCB-FT : intégrité des marchés, opérations suspectes, déclaration Tracfin

3. La conformité : contrôle permanent

- Définition du plan de contrôle annuel permanent
- Mettre en place un suivi de recommandations lors de constats d'anomalies

4. Les contrôles de 3^{ème} niveau : Le plan de contrôle périodique

- Revue exhaustive d'un process

Formateur :

Lise-Hélène ETIENNE BRUNON
(Amplegest)



Calendrier :

Mardi 04 juin 2019

Horaires :

9h00 – 17h30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 952 €
Non adhérent : 1 092 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37



L'EPARGNE SALARIALE

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les différentes formules d'épargne salariale
- Comprendre la gestion des FCPE

Public :

Tout collaborateur des équipes liées à l'épargne salariale.

Programme

I- L'environnement réglementaire

Les principaux textes réglementaires ; les nouveautés de la loi PACTE

II- Les différentes formules

1. La participation :

- Le champ d'application, les entreprises concernées, les salariés bénéficiaires, la fiscalité.
- Les modalités : le calcul de la RSP, la répartition entre les salariés, l'indisponibilité des droits, les modes de gestion

2. L'intéressement

- Les caractéristiques générales : collectif, aléatoire, facultatif et contractuel
- Le champ d'application : les entreprises concernées, les salariés bénéficiaires, la fiscalité
- Les modalités : durée et plafonds, la répartition des primes, la date de versement, les critères de calcul, les modes de gestion

3. Les autres formules : PEE, PERCO

- Définition
- Les caractéristiques : le contrat, les bénéficiaires, le délai d'indisponibilité, les cas de déblocage anticipé
- Les types de versements : participation, intéressement, versements volontaires, abondement
- La sortie : rente ou capital, fiscalité

III- Les produits d'épargne retraite

1. Les différents produits : collectifs et individuels, caractéristiques principales et différences
2. Les encours
3. La tendance en Europe

IV- Les acteurs

1. L'entreprise
2. La société de gestion
3. Les teneurs de comptes : parts et titres
4. Le dépositaire
5. Le commissaire aux comptes
6. Le conseil de surveillance du FCPE

V- Les différentes formules de gestion

1. Le CCB : caractéristiques
2. Le FCPE : les différents types et leur fonctionnement
3. Les critères administratifs : multi-entreprises, dédiés, SICAV AS, relais, nourriciers, solidaires, ISR
4. La classification AMF : les valeurs d'entreprises, cotées ou non
5. Les types spécifiques de gestion : l'actionnariat salarié, l'effet de levier, la VL garantie ou corrélée, les titres de créances privées

VI- Les règles de fonctionnement d'un FCPE

1. Les ratios AMF spécifiques : la liquidité accessoire, les valeurs d'entreprises, la garantie de liquidité
2. Le reporting réglementaire spécifique : le rapport annuel simplifié du salarié

Formateur :

Jean-Marc FOURNIE
(AFG)



Calendrier :

Jeudi 6 juin 2019

Horaires :

9h00 – 17h30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhèrent : 952 €
Non adhérent : 1092 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37



CONSTRUCTION DU PLAN DE CONTROLE INTERNE

Objectifs pédagogiques :

Savoir construire un plan de contrôle interne

Public :

Tout collaborateur des équipes de conformité et contrôle interne

Programme

I- S'assurer que l'ensemble des exigences réglementaires sont couvertes

1. Construire le Plan de contrôle selon les différents chapitres du livre III du Règlement général

- Contrôle des conditions d'agrément (chapitre 2)
- Contrôle des règles d'organisation (chapitre 3)
- Contrôles du respect des règles de bonne conduite (chapitre 4)
- Autres dispositions (chapitres 5)

II- Déterminer les points à contrôler

1. Conditions d'agrément
2. Règles d'organisation
3. Règles de bonne conduite
4. Autres dispositions
 - Gestion des informations privilégiées et listes de restrictions
 - Déclarations des transactions et des transactions suspectes à l'AMF
 - LCB-FT

III- Rédiger des rapports de conclusions de contrôle

1. L'obligation de formaliser les contrôles
 - Conserver les fichiers de contrôle; les documents contrôlés, viser les contrôles
2. Rendre compte des conclusions : proposition de plan- type de rapport de contrôle
 - Présentation du cadre réglementaire du contrôle et de l'organisation interne
 - Synthèse des conclusions et recommandations
 - Détail des contrôles et des constats
 - Annexe : les extraits de fichiers de contrôle ou le détail des anomalies constatées
3. Suivi des contrôles effectués avec un ordre chronologique

IV- Rendre compte de l'efficacité de l'organisation

1. Rapport annuel de contrôle de conformité, de contrôle interne et de contrôle des risques
 - Surveillance par le Conseil de Surveillance/ Conseil d'Administration
 - Surveillance par l'AMF : rédaction du rapport annuel de contrôle interne et de la fiche de renseignements annuelle (contrôle prudentiel)
 - Reporting sur les OPC : publication des VL, des rapports annuels
2. Contrôle externe
 - Missions de contrôle dépositaire : surveillance des décisions de la société de gestion
 - Commissaire aux comptes : avis sur l'organisation de l'environnement de contrôle
 - Agrément de l'AMF

V- Risques en cas de manquement au dispositif de conformité et de contrôle interne

1. Sanctions disciplinaires
2. Sanctions pécuniaires
3. Risque d'image et de réputation

Formateur :

Lise-Hélène ETIENNE BRUNON
(AMPLEGEST)



Calendrier :

Mardi 11 juin 2019

Horaires :

9h00 – 12h30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 578€
Non adhérent : 684 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37



ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

Objectifs pédagogiques :

Au sein d'une société de gestion :

- Construire une cartographie des risques
- Rédiger la politique de gestion des risques
- Organiser la gestion des risques

Public :

Tout collaborateur des équipes de conformité, contrôle interne et gestion des risques

Programme

Préambule : enseignements de quatre sanctions récentes

I- Les apports du guide AMF du 1^{er} août 2014

- Définition des risques

II- Cartographie des risques

- Mesure des risques
- Définition des différents types de risque
- Suivi du risque de liquidité des portefeuilles
- Formalisation des événements de risques

III- Organisation de la fonction permanente de gestion des risques et liens avec les autres fonctions

- La fonction de gestion des risques
- Niveaux de contrôle permanent
- Organisation des fonctions
- Organisation au sein d'un groupe
- Les 10 missions de la conformité (best practices)
- Autres points d'organisation
- Le contrôle périodique

IV- Reporting vers le conseil d'administration, la DG et l'AMF

- Reporting vers le conseil d'administration
- Reporting vers l'AMF

V- Politique de gestion des risques

- Politique de gestion des risques
- Contrôle de la politique de gestion des risques
- Gestion des risques et valorisation des instruments financiers
- Techniques et outils de mesure des risques

VI- Fiches de contrôle

Formateur :

Thibault JEZEQUEL
David MASSON
(MAZARS Société d'avocats)



Calendrier :

Mardi 11 juin 2019

Horaires :

14h00 – 17h30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 578 €
Non adhérent : 684 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37



LES DIFFERENTS PROBLEMES DE TVA ET TAXE SUR LES SALAIRES RENCONTRES PAR UNE SGP

Objectifs pédagogiques :

Maitriser :

- Les problèmes de TVA au sein d'une SGP
- Comprendre et calculer la taxe sur les salaires

Public :

Tout collaborateur de direction financière d'une SGP

Programme

I- Régime général de la TVA

1. Taux
2. Territorialité
3. Prestataire
4. Bénéficiaire
5. Textes législatifs clefs

II- TVA applicable aux opérations financières

1. La réglementation
2. Les différentes prestations
3. La gestion : les différents types d'OPC, la délégation, le mandat
4. Les commissions de souscription et de rachat
5. Les frais de dépositaire
6. Les commissions sur encours / Les commissions de mouvement
7. Les commissions à destination des promoteurs
8. Les frais de courtage des intermédiaires

III- Le droit à déduction de la TVA

1. Modalités de calcul du coefficient de déduction
2. Impact de l'option à la TVA – illustration / cas pratiques

IV- La taxe sur les salaires

1. Le redevable de la taxe
2. La base
3. Le taux
4. La périodicité de paiement
5. Incidences de l'option à la TVA

Formateurs :

Yvan FERON
Ludivine COUPE
(PWC Société d'avocats)



Calendrier :

Jeudi 13 juin 2019

Horaires :

9h00 – 12h30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 770 €
Non adhérent : 889 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37



GESTION DES RISQUES DE PORTEFEUILLE ET DE MARCHÉ

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les exigences réglementaires en matière d'indicateurs de risques
- Calculer ces indicateurs

Public :

Tout collaborateur des équipes de conformité, contrôle interne et contrôle des risques

Programme

I- Principaux indicateurs et première approche

1. Risque de marché et de portefeuille : absolu et relatif
2. Les principaux indicateurs : Volatilité, tracking erro , Beta

II- La Value at Risk (VaR)

1. Avantages et limites
2. Les 3 grandes méthodes de calcul : historique, paramétrique, Monte-Carlo

III- Volatilité et VaR: instruction AMF

1. Le risque global
2. DICI et SRRRI

IV- Valeurs extrêmes et stress-tests

1. Les différents stress tests : historiques, hypothétiques, adverses
2. les autres méthodes de mesures des risques extrêmes

Formateurs :

Frédéric Alexan
(B2V Gestion)



Calendrier :

Mardi 18 juin 2019

Horaires :

09h00 – 12h30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 770 €
Non adhérent : 889,00 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37



CONFORMITE ET COMMUNICATION

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre son comportement, celui de ses interlocuteurs et donc composer un message recevable et impactant
- Travailler les meilleurs éléments de fonds permettant de faire entendre et accepter le message
- Identifier la cartographie des risques de non entente

Public :

Tout collaborateur des équipes de conformité et contrôle interne

Programme

I- Présentation du modèle HBDI de Ned HERRMANN : les préférences cérébrales

1. Les 4 grands profils et les nuances qui s'imposent
2. La notion de communication à cerveau total en 4 temps

II- Présentation des méta-programmes (PNL) et impacts :

1. Aller vers vs s'éloigner de /Global vs Spécifique
2. Accordeur vs Dès Accordeur

III- Présentation des biais cognitifs (Finance Comportementale) et impacts :

1. Biais de confirmation/d'ancrage/de formulation

IV- Quand le RCCI organise, justifie et optimise son message

1. Retour aux notions d'objectifs, de stratégie et de résultats attendus de la société et de la hiérarchie
 - Identification des indicateurs de succès et freins potentiels. Notion de bruits forts et faibles.
 - Mise en place d'une politique d'arbitrage pour une prise de décision (Risques vs gains)
 - Test de l'outil dit de la séance pré-mortem avant la prise de décision et débriefing sur les axes d'amélioration
2. Techniques de reformulation face à la déperdition naturelle de la mémoire : identifier ce qu'il faut retenir à la fin de l'entretien.
3. Qualité du message à partir des éléments de neurosciences : proposer 3 choix avec un maximum de 7 items
4. Construction d'un message avec une annonce difficile, voire très difficile

Formateurs :

Pascal PINEAU
Claude LAJUGEE
(Métisse Finance)



Calendrier :

Mardi 18 juin 2019

Horaires :

14h00 – 17h30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 578 €
Non adhérent : 684€

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37



LA PIERRE-PAPIER

Objectifs pédagogiques :

Maîtriser au sein d'un OPC de Private Equity:

- L'enregistrement comptable de l'exhaustivité des opérations
- Le calcul et le contrôle des différentes valeurs liquidatives

Public :

Tout collaborateur de sociétés de gestion immobilière

Programme

I- Présentation des différents véhicules : SCI, OPCI, SCPI, SIIC

1. Rappel de la réglementation : les textes fondateurs, les particularités organisationnelles, comptables et fiscales des différents véhicules

2. les différents acteurs et leurs rôles

- Investisseurs et associés versus actionnaires
- Société de gestion : organisation-programme d'activité spécifique
- Dépositaire
- Evaluateurs immobiliers

II- Les OPCI

1. Dispositions communes aux OPCI et particularités

- Les règles de constitution et vie sociale
- La nouvelle typologie d'OPCI : OPCI professionnels et non professionnels, SPPIVAC, FPI
- Modalités de fonctionnement
- Règles de composition des actifs
- Calcul de la valeur liquidative

2. Le processus d'investissement et de désinvestissement

- Cycle d'investissement et de désinvestissement d'un actif
- Processus d'investissement (suivi du deal flow - organisation – comités – équipes de gestion)
- Processus de valorisation
- Suivi des investissements
- Le désinvestissement

III- Les SCPI et autres véhicules

1. Dispositions communes aux SCPI et particularités

- Les types de SCPI
- Les phases de la vie d'une SCPI : l'information des associés
- Achats et ventes de parts de SCPI : le registre
- Frais et fiscalité des SCPI
- Les modalités de fonctionnement :
- Processus d'investissement et de désinvestissement
- Processus de valorisation
- Règles de composition des actifs

2. Les SIIC et SCI

- Constitution et vie sociale
- Modalités de fonctionnement
- Processus d'investissement et de désinvestissement
- Information financière

Formateur :

Odile COULAUD
(Cabinet MAZARS)



Calendrier :

Jeudi 20 juin 2019

Horaires :

9h00 – 17h30

Lieu :

AFG
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :

Adhérent : 1 155 €
Non adhérent : 1 330,00 €

Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37



LA REGLEMENTATION ABUS DE MARCHÉ



Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les nouveaux enjeux liés à l'évolution du dispositif anti-abus de marché ;
- Maîtriser les impacts opérationnels des nouvelles règles ;
- Anticiper les comportements appropriés et se préparer au degré d'exigence attendu par le régulateur.

La pédagogie s'appuie sur :

- Les législations et réglementations européennes et françaises en matière d'abus de marché ;
- Les dernières sanctions prononcées par la Commission des sanctions de l'Autorité des marchés financiers sur les thématiques des manipulations de cours, les délits d'initiés et diffusion de fausses informations ;
- L'expérience approfondie des formateurs et les éléments de *benchmark* recueillis au cours de nombreuses missions réalisées pour des gestionnaires d'actifs diversifiés (sociétés appartenant à un groupe, firmes entrepreneuriales, etc.).

Public :

La formation est destinée aux acteurs de la gestion collective/gestion d'actifs et plus spécifiquement aux membres des directions générales, des départements juridiques, conformité et risques ainsi qu'à l'ensemble des opérationnels impactés par cette thématique.



Programme

I- Introduction

1. Premiers échanges entre participants (en quoi vous sentez-vous concernés par la thématique de la formation?)
2. Rappel du contexte de l'évolution des dispositifs européens et français en matière d'abus de marché
3. Présentation des principaux textes encadrant les dispositifs anti-abus de marché en droit positif

II- Volet préventif des abus de marché

1. Acteurs visés par les obligations en matière d'abus de marché
2. Principales typologies d'abus de marché (définitions et point d'attention spécifique sur les évolutions récentes)
3. Pratiques et opérations pouvant bénéficier d'une présomption de légitimité / activités exclues du dispositif anti-abus de marché
4. Pratiques de marché prohibées et exemples pratiques
5. Modèle organisationnel préventif à mettre en place par les acteurs concernés et exemples de dispositifs utilisés
6. Dispositif de déclaration à mettre en œuvre en cas de détection d'une opération suspecte et lancement d'alerte

III- Volet répressif des abus de marché

1. Acteurs concernés par les sanctions de l'AMF
2. Typologies de sanctions encourues par les acteurs concernés
3. Stratégies de défense à mettre en œuvre et étude de sanctions récemment prononcées par le régulateur
4. Focus sur l'interdiction du cumul des poursuites administratives et pénales en droit français
5. Composition administrative et abus de marché

IV- Conclusion

1. Questions / échanges avec les participants autour des thèmes abordés

Formateur :
Thibault JEZEQUEL
(MAZARS Société d'avocats)



Calendrier :
Mardi 25 juin 2019

Horaires :
09h00 – 12h30

Lieu :
AFG Formation
41, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Prix :
Adhérent : 435 €
Non adhérent : 578 €

Contact / Inscription :
Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37



LES REGLES D'INVESTISSEMENT DANS LES OPC

Objectifs pédagogiques :

Maîtriser les règles d'éligibilité des actifs et de dispersion des risques des OPCVM et des FIA

La pédagogie s'appuie sur :

Des exercices pratiques à partir de DIC1 et prospectus

Public :

Tout collaborateur d'une société de gestion

Programme

I- Les grands principes de maîtrise des risques

1. Les principaux textes : Directive européenne et COMOFI
2. Les différents acteurs et leurs missions respectives
3. Les 2 grandes catégories : composition des actifs et diversification des risques
4. les autres ratios : statutaires, calcul du risque global

II- Les ratios des fonds à vocation générale

1. Les OPCVM conformes à la Directive UCITS
2. Les FIA conformes à la Directive AIFM

III- Les ratios des autres FIA

IV- Le respect des règles par la société de gestion

1. Respect quotidien des ratios
2. Dérogations et périodes transitoires
3. les délais de régularisation
4. La procédure d'escalade
5. Les risques et sanctions

Formateur :

Jean-Luc MENDIELA
(Mazars))



Calendrier :

Mardi 25 juin 2019

Horaires :

14h00 – 17h30

Lieu :

Francis Lefebvre Formation
13-15, rue Viète
75017 PARIS

Prix :

Adhérent : 578 €
Non adhérent : 684 €

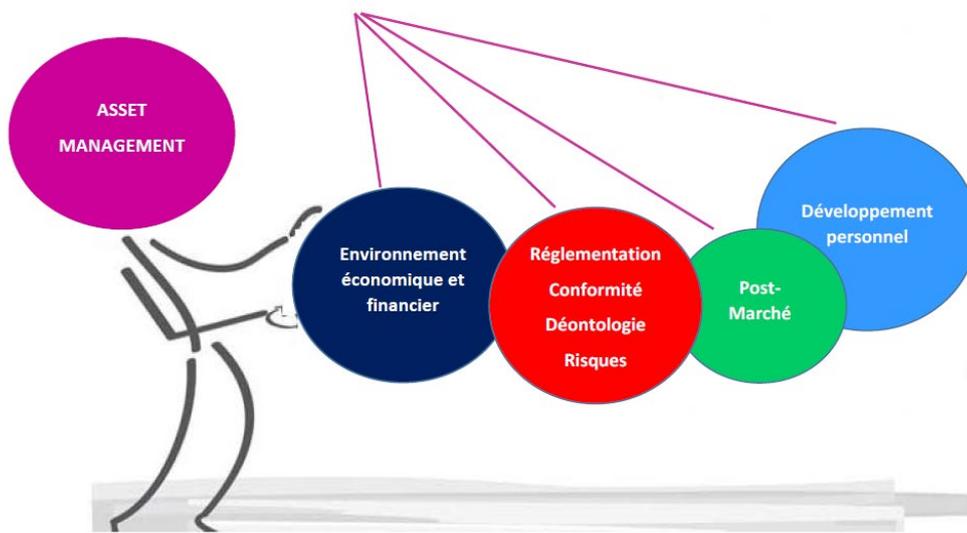
Contact / Inscription :

Hervé Souffi
h.souffi@afg.asso.fr
01 44 94 94 37

AFG Formation filiale de l'Association Française de la Gestion financière (AFG), a été créé en 2001 afin de concevoir et mettre en place des actions de formation propres à la gestion d'actifs.

Ses interventions vont de la formation initiale, en coopération avec des universités, à la formation continue avec :

- Un Coursus complet sur l'Asset Management, le **PRAM**
- Des dispositifs innovants d'e-training pour préparer et réussir :
 - l'examen de **certification AMF** dont AFG Formation est co-certificateur avec le CFPB
 - les certificats **LCB-FT**, Abus de marché et MIF II/ESMA
- Des **Séminaires** spécialisés et des parcours métiers sur les différentes techniques de la gestion d'actifs



L'Association Française de la Gestion Financière (AFG), représente et défend les intérêts des professionnels de la gestion de portefeuille pour compte de tiers. Créée en 1961, elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, individualisée sous mandat ou collective via les Organismes de Placement Collectif (OPC). Ses adhérents sont les sociétés de gestion de portefeuille, entrepreneuriales ou filiales de groupes bancaires ou d'assurance, français et étrangers. L'AFG accueille aussi des « membres correspondants » représentatifs de l'écosystème de la gestion : avocats, cabinets de conseil, SSII, fournisseurs de données, succursales, dépositaires.

Source de plus de 85 000 emplois dont 26 000 propres aux sociétés de gestion, elle joue un rôle essentiel dans le financement de l'économie.